

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE

.....

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi, 3 novembre 2008, à 20h00, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Lors de cette assemblée, le conseil présentera le contenu du projet de règlement suivant :

Règlement no 188-2008 portant sur les usages permis dans les zones industrielles I-2 et I-4 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007 et 182-2008)

Le projet de règlement vise à modifier le règlement de zonage afin de permettre l'entreposage à court et moyen terme de matériaux secs dans les zones industrielles I-2 et I-4.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce sixième (6^e) jour du mois d'octobre deux mille huit (2008).

Louise Trachy,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le sixième (6^e) jour du mois d'octobre 2008, à chacun des endroits habituels.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6 octobre deux mille huit (2008).

Louise Trachy,
Directrice générale et secrétaire-trésorière